



HAL
open science

Master Territoires, sociétés, aménagement et développement durable (TSADD)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Territoires, sociétés, aménagement et développement durable (TSADD). 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02035912

HAL Id: hceres-02035912

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035912>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 - Paul Valéry

Demande n° S3110060301

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Territoires, sociétés, aménagement et développement durable

Présentation de la mention

La mention « TSADD » présente une offre particulièrement riche et structurée dans le domaine des sciences géographiques et de ses diverses orientations thématiques et applications techniques, avec cinq spécialités. Cette mention est issue d'une mention hier encore plus importante (11 spécialités) qui a été scindée en deux parties distinctes. L'actuelle mention « TSADD » offre un panel de formations et d'enseignements touchant aux thématiques socio-spatiales et aux grands enjeux de l'aménagement du territoire dans différents milieux : les zones urbaines, rurales ou littorales et maritimes par exemple. L'autre mention « ATGE » (évaluée par ailleurs) qui a été détachée de la mention « TSADD » par souci de cohérence thématique offre des spécialités requérant une dimension technologique et ingénierique ou l'application d'outils informatiques.

Outre cette scission, la mention « TSADD » a fait l'objet d'un gros « toilettage » des spécialités, avec fusion, création, transformation par exemple, la création d'une nouvelle spécialité portant sur les mobilités touristiques et les transports (MODEV). Toutefois, la complexité intrinsèque de cette offre et des différents acronymes fait que le tableau de récapitulation de l'organisation de l'ensemble de la mention est bienvenu dans le dossier.

La structuration de la mention est clairement démontrée, avec un exercice de construction de tronc commun en première année et de mutualisation des cours de spécialité lorsque cela est envisageable. L'ampleur de l'équipe de formateurs (universitaires, chercheurs des laboratoires adossés à cette mention et aux spécialités, intervenants professionnels) semble garantir une qualité d'ensemble de la formation.

Avis condensé

- Avis global :

L'offre de formation de la mention « TSADD » offre sans conteste un milieu porteur pour les étudiants soucieux d'embrasser des carrières territoriales (au sens large) ou de se familiariser avec les grandes problématiques et les enjeux territoriaux dans le cadre d'une recherche doctorale ultérieure. En outre, la volonté de couverture assez large des grandes thématiques territoriales, échelonnées sur les cinq spécialités, permet aux étudiants de trouver presque à coup sûr dans cette mention le moyen de traiter le sujet qui leur plait et de s'orienter en fonction de leurs aspirations. L'adossement à la recherche s'effectue dans un milieu scientifique visiblement diversifié et dynamique, puisque les principaux laboratoires de la place montpelliéraine en sciences humaines et sociales (notamment en géographie) apportent leur concours *via* des séminaires et l'accompagnement de travaux de terrain. La démarche pédagogique s'appuie sur des exercices diversifiés, dans lesquels l'intervention de personnalités extérieures et les projets tutorés sont prévus.

Sur la spécialité « GERADL » : on note surtout le contenu peu précis, dans la maquette, des enseignements envisagés. La fiche est trop succincte, certains intitulés paraissent redondants. Point plus complexe : une spécialité « jumelle » relative aux espaces agraires et ruraux apparaît dans la spécialité « ATGE » et pose le problème de la redondance des spécialités à dimension agronomique, agricole et rurale sur la place universitaire de Montpellier.



Sur la spécialité « Urbanisme » : on ne trouve pas d'élément véritablement critiquable (d'où la notation A), mais on ne trouve pas non plus un caractère d'excellence à cette spécialité : les contenus d'enseignement sont solides, mais ni l'originalité ni l'innovation ne transparaissent vraiment.

Sur la spécialité « MODEV » : il s'agit d'une nouvelle spécialité reprenant une ancienne spécialité relative au tourisme et intégrant la nouvelle entité : la question des transports et des mobilités. Si on ne ressent pas de tension entre les deux notions (en dépit d'un risque d'alourdissement de la mention), l'on n'est pas totalement convaincu de la cohérence des deux parcours, qui sont l'objet de deux véritables spécialisations distinctes dans les autres masters en France.

Sur la spécialité « Ingénierie environnementale » : on peut déplorer le caractère très global de la maquette d'enseignement. Sous l'appellation « problématiques environnementales », il y a un volume de connaissances tellement important (eau, air, pollution chimique, espaces naturels, espèces protégées, environnement urbain, bruit, nuisances, etc.) qu'il semblerait bon de préciser les entrées prioritairement choisies, afin de décliner plus précisément les choix effectués par l'équipe pédagogique.

- Points forts :
 - L'environnement scientifique de la mention et l'articulation avec la recherche.
 - La transversalité des cinq spécialités réorganisées autour d'un socle commun.
 - L'ampleur de l'équipe pédagogique et la diversité du corps des intervenants professionnels.
- Points faibles :
 - Une ambiguïté dans la spécialité « MODEV ».
 - Un besoin de précisions pour la spécialité « Ingénierie environnementale ».
 - Une ouverture interdisciplinaire à renforcer encore.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :
 - Pour la viabilité à moyen terme de la mention, il est recommandé à l'établissement de veiller à l'équilibre global de celle-ci en renforçant à la fois la structuration d'ensemble (à travers le tronc commun, qui fournit des enseignements fondamentaux mutualisables) et la diversification claire des différentes spécialités en deuxième année.
 - Il est également recommandé de veiller à l'équilibre des effectifs dans ces différentes spécialités.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs de la formation « TSADD » s'inscrivent dans une vision résolument rénovée de la géographie et des sciences du territoire : former des citoyens éclairés et responsables, mais aussi des étudiants susceptibles de s'insérer dans un riche tissu de sociétés publiques ou privées (bureaux d'études). Ces sociétés, dont le nombre grandit rapidement, produisent une aide à la décision pour les grands dossiers d'aménagement du territoire.

Les étudiants peuvent donc avec le master « TSADD », soit choisir la voie d'ingénieurs et de chargés de mission contractuels, soit présenter, avec de bonnes chances de réussite, les concours de la fonction publique territoriale. Un autre objectif, également ouvert par les spécialités « recherche », est de s'inscrire dans une école doctorale avec un solide bagage méthodologique et conceptuel en vue d'engager une thèse au sein d'un laboratoire en lien avec la mention « TSADD ».



2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Le contexte global de la mention « TSADD » est véritablement une chance. Le master bénéficie d'une reconnaissance ancienne, liée à son enracinement dans le tissu universitaire local (même si la distribution des spécialités a quelque peu évolué). En outre, l'adossement à la recherche est clairement réalisé par deux leviers : le premier tient au fait qu'une part très importante de l'équipe d'enseignants-chercheurs intervenants dans cette mention présente une activité de recherche très dynamique et de qualité reconnue nationalement, voire internationalement. Le second levier tient à la participation aux séminaires de TSADD de chercheurs dans le cadre de travaux pratiques et de recherches de terrain (on pense par exemple à la spécialité du master « Ingénierie environnementale et développement durable des territoires »).

L'adossement aux milieux socioprofessionnels est également réalisé, notamment en direction des collectivités départementales et régionales. Enfin, l'ouverture internationale est tout à fait effective dans la mesure où la mention accueille des étudiants de nombreux pays (Europe, Afrique du Nord, notamment). Mais les conventions ou partenariats qu'aurait pu obtenir ce master (de type Erasmus Mundus ou Tempus) n'ont pas été signalés.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Sur le plan opérationnel, la mention est pilotée de manière centralisée, avec une responsable clairement identifiée, mais fonctionne aussi avec une forte capacité d'initiative des cinq spécialités thématiques : d'où l'importance de la direction (quelquefois double direction) de chaque spécialité. L'organisation pédagogique est présentée de manière rigoureuse : équipe d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels présentés en fonction de leur compétence, organisation des unités d'enseignements et pondération par ECTS clairement lisible. Les mutualisations de cours paraissent bien mises en œuvre, notamment en M1. Elles existent aussi dans les M2.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le bilan de fonctionnement effectué entre le dernier contrat quadriennal et la nouvelle maquette présentée en 2010 montre que des choix très clairs d'allègement de la mention ont été effectués. Le passage de onze à cinq spécialités semble garantir un meilleur pilotage et un traitement un peu plus personnalisé des étudiants (ils sont encore plus de 300), auparavant perdus dans la masse. Le suivi statistique des flux et des taux de réussite semble bien réalisé. Il indique un taux d'emploi à deux ans compris entre 77 et 89 % et un taux d'étudiants en recherche d'emploi de l'ordre de 11 % pour les spécialités professionnelles. Pour les spécialités « recherche », le taux de poursuite d'études (par doctorat ou autre M2) est de l'ordre de 75 % et la sortie sans perspective de l'ordre de 14 %.



Avis par spécialité

Acteurs, territorialités et développement durable

- Avis :

Cette spécialité « AcTeDD » fait le pari de proposer une formation à la recherche et par la recherche de haut niveau en sciences humaines, pour un volant pouvant aller jusqu'à cinquante étudiants en M2, autour de la notion de l'action territoriale (elle regroupe deux spécialités « recherche » de la maquette antérieure). La co-habilitation de cette spécialité entre l'université de Montpellier 2, l'IAMM et l'IRD apporte la solidité suffisante à la réalisation des objectifs de cette spécialité. La constitution d'une équipe de direction de quatre enseignants-chercheurs et d'un comité pédagogique et scientifique de quatre chercheurs issus d'instituts de recherche (CIRAD, INRA, IRD) constitue également un soutien solide.

L'organisation des enseignements de l'année de spécialisation fournit un bon équilibre entre les cours à caractère méthodologique et les unités d'enseignements thématiques, dirigées par des chercheurs reconnus, qui permettent une orientation précoce de la recherche et une bonne préparation du mémoire de l'étudiant.

- Points forts :

- La richesse et la diversité de l'équipe pédagogique, avec des chercheurs intégrés dans des laboratoires reconnus.
- L'équilibre entre enseignements thématiques, méthodologiques et conceptuels.
- Le tronc commun et les mutualisations réalisées en M2 pour certains enseignements thématiques.

- Points faibles :

- L'effectif de cinquante étudiants en M2 « recherche » est-il raisonnable, sachant la rareté des bourses de thèse ?
- L'ouverture internationale peu déclarée, à part des enseignements dont l'intitulé s'inscrit dans une optique « méditerranéenne » : les étudiants peuvent-ils, nantis de ce M2, se lancer dans une thèse de géographie sur un pays émergent ou en développement ?

- Recommandation pour l'établissement :

- Travailler sur l'articulation entre les M2 spécialités et la ou les écoles doctorales susceptibles de les accueillir par la suite : échange d'information, mutualisation possible de certains cours méthodologiques ou de recherche bibliographique...

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Urbanisme, aménagement et conduite de projet dans les territoires de l'urbain

- Avis :

La spécialité concernée se présente comme une formation relativement généraliste et s'appuie visiblement sur un réseau bien rôdé de liens avec les collectivités territoriales locales, départementales et régionales. L'ensemble des enseignements fondamentaux de ce secteur d'activité semble couvert.

On ne trouve pas d'élément véritablement critiquable (d'où la notation A), mais on ne décèle pas de modification profonde par rapport aux anciennes maquettes, et l'on ne décèle pas de caractère d'excellence à cette spécialité : les contenus d'enseignements sont solides, mais ni l'originalité, ni l'ouverture internationale, ni la réflexion sur les défis d'avenir, les chantiers innovants, ne transparaissent vraiment.



- Points forts :
 - Une bonne insertion dans le bassin d'emploi régional.
 - Un bon lien avec les grands dossiers stratégiques d'aménagement du territoire, dont les enjeux sont discutés dans la spécialité.
 - Une couverture des thèmes de l'aménagement assez large.
- Points faibles :
 - Un renouvellement apparemment assez limité des enseignements.
 - Une ouverture internationale peu apparente.
 - L'existence d'une formation « jumelle » à l'Université de Perpignan : aucune connexion ne semble prévue dans les dossiers entre ces deux spécialités.
- Recommandation pour l'établissement :
 - En cas de saturation, voire de restriction (très prévisible) des places offertes aux concours de la fonction publique territoriale dans les années à venir, songer à une réorientation possible des étudiants du point de vue professionnel (notamment par l'international).
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Mobilités aménagement et développement durable des territoires

- Avis :

« MODEV » est une nouvelle spécialité, véritablement neuve dans son profil actuel. Elle se fonde sur une partie de la maquette d'une ancienne spécialité relative au tourisme et intègre une nouvelle entité : la question des transports et des mobilités. Il n'y a pas de tension entre les deux notions (sauf risque d'alourdissement de la mention). Mais la cohérence des deux parcours, qui sont l'objet de deux véritables spécialisations distinctes dans les autres masters en France, n'est pas totalement convaincante.

- Points forts :
 - L'assise sur une ancienne spécialité « Tourisme », cohérente avec la spécialisation économique de la région Languedoc-Roussillon autour du tourisme balnéaire, urbain et rural.
 - La volonté de donner aux étudiants des compétences plus larges dans le domaine des mobilités et du transport pour réinscrire la question touristique dans l'enjeu plus global de l'économie résidentielle, fondée sur le renforcement des nouvelles mobilités.
- Points faibles :
 - La difficulté de coordonner deux orientations disciplinaires assez distinctes (tourisme et transport) en une seule année.
 - La palette d'enseignements très large sur trois axes thématiques (territoire, transport, tourisme) qui semble effleurer beaucoup de sujets en un temps restreint.
 - Le manque d'articulation de cette spécialité avec la spécialité « Tourisme et hôtellerie » offerte à l'Université de Perpignan.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Veiller à la visibilité et la lisibilité de la spécialité « MODEV » en s'appuyant sur un conseil de perfectionnement composé d'intervenants professionnels extérieurs inscrits dans le domaine du tourisme et des transports.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Ingénierie environnementale et développement durable des territoires

- Avis :

La spécialité « Ingénierie environnementale » se positionne sur le plan scientifique à l'articulation des sciences de l'environnement et des sciences du territoire. De ce fait, elle a la particularité d'être co-dirigée par le directeur du département « Biologie, Ecologie, Environnement » de l'Université de Montpellier 3 et par un enseignant-chercheur de géographie. On mesure l'intérêt scientifique de ce croisement très actuel entre les deux disciplines pour former des ingénieurs de projets environnementaux compétents sur les deux thématiques.

La maquette d'enseignement s'inscrit dans cette perspective. Elle prétend offrir une vision assez générale des « problématiques environnementales » (dans toute leur diversité : eau, air, risques...) et enseigner la manière de les résoudre à travers des projets d'ingénierie (avec un atelier tutoré). Les enseignements de spécialité occupent donc une part importante de la maquette, mais, étant donné le volume de connaissances thématiques à mobiliser pour former de véritables ingénieurs (eau, air, pollution chimique, espaces naturels, espèces protégées, environnement urbain, bruit, nuisances...), il semblerait bon de préciser les entrées prioritairement choisies et décliner plus précisément les choix effectués par l'équipe pédagogique.

- Points forts :

- L'interdisciplinarité Sciences biologiques/Ecologie et géographie/Sciences humaines.
- Le lien avec des scientifiques et des laboratoires de recherche.
- Le projet tutoré.

- Points faibles :

- Un stage peut-être trop court (14 semaines).
- Renforcer la maquette par des enseignements spécifiques sur les objets environnementaux et sur l'ingénierie environnementale.
- L'ouverture internationale.

- Recommandation pour l'établissement :

- Rechercher une bonne lisibilité et visibilité de la formation, au regard de l'offre produite par les écoles d'ingénieurs et par les facultés de sciences.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Gestion des espaces ruraux, aménagement et développement local

- Avis :

La spécialité professionnelle « GERADL » est co-dirigée par un enseignant-chercheur et un chargé de recherche CNRS. C'est une marque positive de l'articulation très montpelliéraine entre Université et centres de recherche, qui vise ici à former des professionnels du développement local rural opérationnels dans le contexte des espaces ruraux méditerranéens mais aussi à développer des compétences de réflexion et d'analyse, de prise de recul qui seront indispensables à des professionnels accomplis.

La palette des enseignements dits de spécialité, articule des thématiques très larges, de la gestion du territoire aux outils juridiques de l'aménagement, du paysagisme aux questions de gestion des ressources (eau...).

- Points forts :

- L'articulation Laboratoire Art Dev / spécialité « GERADL ».
- Le lien avec les intervenants professionnels, l'atelier de projet, le stage long.
- La mutualisation de certains cours avec la spécialité « recherche » « ActEDD ».



- Points faibles :
 - Une spécialité « jumelle » relative aux espaces agraires et ruraux apparaît dans la spécialité « ATGE » et pose le problème de la redondance des spécialités à dimension agronomique, agricole et rurale sur la place universitaire de Montpellier (sans compter les formations du même genre en Ardèche, à Grenoble, à Toulouse...).
 - Une ouverture internationale assez discrète dans le dossier, alors que le potentiel de développement de la formation vers l'international, au moins vers les pays méditerranéens présentant les mêmes problématiques de développement rural, est à renforcer.
 - Au-delà des stages et des CDD assez facilement trouvés pour les mastériens issus de cette spécialité, comment pérenniser les emplois d'animation de projet de territoire et de développement local ? Il ne semble pas que la formation propose des enseignements de préparation aux concours.

- Recommandation pour l'établissement :
 - Réflexion sur la visibilité internationale de cette spécialité dans le contexte euro-méditerranéen.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B